

NÉOSYLVA LÈVE 1,5 MILLION D'EUROS POUR ACCÉLÉRER SON DEVELOPPEMENT AU SERVICE DE LA VALORISATION DURABLE DES FORÊTS FRANÇAISES

L'entreprise basée à Nantes franchit une nouvelle étape dans son développement avec l'arrivée de nouveaux investisseurs issus du territoire et de la filière bois, accompagnée par ses investisseurs historiques dont la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat via France 2030.

Néosylva, entreprise spécialisée dans le financement et la gestion durable des forêts, annonce une quatrième levée de fonds de 1,5 million d'euros, officialisée lors de son Assemblée Générale du 20 novembre 2025. Après avoir levé 6,4 millions d'euros depuis sa création, cette opération marque une nouvelle étape dans la croissance de la société, qui poursuit sa mission de renouvellement et de valorisation des forêts françaises face aux défis climatiques et à la demande croissante de bois local.

DES INVESTISSEURS ANCRÉS DANS LE TERRITOIRE ET LA FILIÈRE BOIS

Cette levée de fonds réunit à la fois des entrepreneurs du territoire ligérien et de nouveaux partenaires issus de la filière forêt-bois, dont Bonnin Charbonneau, groupe familial vendéen

spécialisé dans la construction bois, les solutions de chauffage et d'étanchéité.

Ces nouveaux entrants rejoignent les actionnaires historiques qui renouvellent leur confiance

dans le modèle et la stratégie de Néosylva, confirmant ainsi la pertinence d'une approche qui concilie production de bois et préservation des écosystèmes sans acquisition du foncier.

UNE TRAJECTOIRE DE CROISSANCE AMBITIEUSE

Après avoir franchi en 2024 le cap symbolique du million d'arbres plantés, Néosylva

ambitionne désormais de tripler ses surfaces forestières gérées pour passer de 3 000 hectares

fin 2025 à 10 000 hectares en 2029.



"Nous partageons avec Néosylva la conviction que la gestion durable des forêts est un levier essentiel pour répondre aux besoins croissants en bois local tout en préservant les écosystèmes. Soutenir leur développement s'inscrit pleinement dans notre engagement pour une filière bois française responsable."

Bonnin Charbonneau, groupe engagé à la construction d'un monde durable - LCA construction bois, HCL le foyer design et Vendée Étanchéité



"Cette levée de fonds confirme la confiance de nos partenaires dans notre mission : contribuer à renouveler et valoriser les forêts françaises à long terme en accompagnant les familles de propriétaires et en s'appuyant sur les professionnels forestiers."

Jean-Guénolé Cornet, président de Néosylva

« La Banque des Territoires est fière de réaffirmer son engagement aux côtés de Néosylva, en soutenant activement cette nouvelle étape de son développement. Ce nouvel investissement confirme notre confiance dans un modèle unique, qui concilie développement économique, gestion responsable des forêts et mobilisation des acteurs locaux – des valeurs au cœur de l'ambition de Néosylva pour des territoires résilients. ».

François Wohrer, directeur de l'investissement de la Banque des Territoires

À propos de Néosylva

Créé en 2018 à Nantes, Néosylva accompagne les propriétaires forestiers privés dans le financement, le renouvellement et la gestion durable de leur forêt avec un engagement sur le long terme. L'entreprise agit en faveur d'une filière forêt-bois française plus résiliente, en redonnant vie à des parcelles souvent délaissées ou fragilisées, et en favorisant une exploitation raisonnée et locale du bois.

CHIFFRES CLÉS DE NÉOSYLVA

2018	2025	16	OBJECTIF 3 000	OBJECTIF 10 000
date de création de l'entreprise	Néosylva devient société à mission	salariés dont 2 apprentis	hectares sous gestion fin 2025	hectares sous gestion en 2029
3 profils d'actionnaires entrepreneurs du territoire, acteurs de la filière bois, institutionnels (dont la Caisse des Dépôts)			+ de 1 000 000 arbres plantés depuis la création	

La Banque des territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.



Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

A propos de France 2030

Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.



Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr